

AVIS IMPORTANT : Les sociétés d'aide à l'enfance et les agences de mieux être pour enfants et familles autochtones de l'Ontario poursuivent leurs services de protection de l'enfance. Nous ne sommes pas fermés. Bien que les agences de la province aient modifié leurs pratiques d'intervention pour répondre aux préoccupations en matière de santé et de sécurité, **leurs principaux services de protection se poursuivent.** Si un membre du public ou un professionnel s'inquiète de la sécurité et/ou du bien-être d'un enfant ou d'un jeune de moins de 18 ans, il doit immédiatement communiquer avec la société d'aide à l'enfance ou l'agence de mieux être pour enfants et familles autochtones de sa région. Une liste des coordonnées de ces agences est disponible ici : <http://www.oacas.org/fr/sae-et-protection-de-lenfance/trouver-une-societe-daide-a-lenfance/>